

HENRI LALOU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ LIBRE DE DROIT DE PARIS
AVOCAT A LA COUR D'APPEL

Handwritten signature

LES LOIS IMAGINAIRES

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE DALLOZ
11, RUE SOUFFLOT, 11
—
1935

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION (n° 1).....	1
I. — Domaine de la loi véritable (n° 7).....	8
A. Une coutume est inopérante contre une loi écrite (n° 9).....	10
B. La coutume est obligatoire dans trois cas (n° 13).....	15
II. — Causes principales des lois imaginaires (n° 17).....	18
1° Survie des lois ou usages périmés ou abrogés (n° 18).....	20
α. Vieux dictons (n° 21).....	23
β. Lois abrogées (n° 26).....	26
γ. Circulaires ministérielles (n° 31).....	29
δ. Volonté des particuliers (n° 32).....	30
2° Déformation des lois présentes (n° 37).....	32
3° Anticipation des lois futures (n° 51).....	38
III. — Effets des lois imaginaires (n° 57).....	40
1° Effet d'ordre social (n° 58).....	40
2° Effets d'ordre législatif (n° 59).....	42
3° Effets d'ordre judiciaire (n° 64).....	44
IV. — Conclusion : rôle de l'imagination dans l'élaboration, l'étude et l'application du droit (n° 70).....	47
INDEX ALPHABÉTIQUE	53